



Discours

du

Liban

à la Sixième Commission

**Point 79: « Programme d'assistance des Nations Unies  
aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et  
d'une compréhension plus large du droit international »**

New York, le 6 Novembre 2020

*Verifier à l'audition*

***Permanent Mission of Lebanon to the United Nations  
866 United Nations Plaza, Suite 531, New York, NY 1001***

Monsieur le Président,

Ma délégation s'associe aux observations formulées par la représentante du Guyana au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous remercions la Présidente du Comité Consultatif, l'Ambassadeur Pobee pour son intervention, ainsi que la Secrétaire Comité Consultatif, Madame Jessica Elbaz, pour la présentation du rapport du Secrétaire général concernant l'exécution des activités du Programme d'Assistance des Nations Unies.

À cet égard, je tiens à saluer leurs engagements et leurs dévouements sans faille dans la promotion du Programme.

Monsieur le Président,

Le Liban saisit cette occasion pour renouveler son soutien et son attachement au Programme d'Assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international.

Institué il y a 55 ans, ce programme reste déterminant dans le renforcement de l'état de droit, de la paix et de la sécurité internationale et dans la promotion des relations amicales et la coopération entre les Etats.

Le nombre élevé de candidatures pour les programmes régionaux et pour le programme de bourses de perfectionnement en droit international est un signe de la vitalité de ce programme, et du besoin grandissant d'activités visant à renforcer les capacités.

Ce besoin se constate notamment à l'aune du nombre - sans cesse croissant - d'utilisateurs de la Médiathèque de droit international des Nations Unies. A ce jour, celle-ci a en effet été consultée par plus de deux millions de personnes dans 193 Etats membres depuis 2008.

Il faut d'ailleurs saluer les progrès significatifs réalisés ces dernières années, par le Secrétariat, dans l'amélioration de l'accessibilité à la Médiathèque, en particulier grâce au podcast. L'accessibilité demeure un élément incontournable et nous devons veiller à sa consolidation.

Un autre développement positif dans les activités du Programme est la tenue, pour le réseau des anciens élèves, de deux sessions interactives virtuelles avec des Professeurs de droit. Encore une fois, nous sommes reconnaissants à la Division de la Codification de cette initiative qui s'inscrit dans les objectifs du Programme.

Monsieur le Président,

Nous regrettons bien entendu le fait que la pandémie de COVID-19 ait empêché la tenue du cours régional de droit international pour l'Amérique Latine et les Caraïbes à Santiago, ainsi que le Programme de Bourses de perfectionnement en droit international à La Haye. Il faut saluer, d'une part, la réactivité de la Division de la Codification qui a pu mettre en place un programme de formation à distance, et rappeler, d'autre part, que cette mesure est provisoire en ce qu'elle visait à pallier à l'impossibilité de tenir les cours sur place. Comme cela est justement relevé dans le rapport du Secrétaire général, les atouts d'un programme de formation en présentiel ne sont plus à démontrer. Ma délégation réitère leur importance, et souhaite la reprise des cours en présentiel dès que les conditions le permettront.

Monsieur le Président,

Dans la déclaration adoptée à l'occasion du 75ème anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés à respecter le droit international et à continuer d'œuvrer pour le respect des droits humains et le renforcement de l'état de droit.

Parce que le Programme d'Assistance des Nations Unies sert ces objectifs, il est essentiel de continuer de le soutenir, à travers la pérennité de son financement et la consolidation de ses activités.